



# VOUS ÊTES AVOCAT?

OU VOUS TRAVAILLEZ DANS  
LE DOMAINE DU DROIT?  
VOUS PARLEZ FRANÇAIS?



L'AJEFS est là  
pour vous appuyer.

## Comment vous appuyer?

1. En vous offrant des formations créditées afin de maintenir et renforcer votre vocabulaire juridique en français.
2. En vous envoyant de l'information sur les nouveaux développements de la justice en français.
3. En vous offrant des occasions de socialisations avec les juges, avocats, greffiers, étudiants en droit, etc....



## Pourquoi devenir membre de l'AJEFS?

1. Pour soutenir la Justice en français, une des langues officielles du Canada.
2. Pour offrir des services adéquats aux francophones/francophiles de partout dans la province.
3. Pour augmenter votre clientèle, etc....

## Comment adhérer à l'AJEFS?

Visitez [saskinfojustice.ca/qui-sommes-nous/devenir-membre](http://saskinfojustice.ca/qui-sommes-nous/devenir-membre)

*Le Conseil d'administration et le personnel de l'AJEFS vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020 et au plaisir de vous rencontrer lors des événements de l'association!*

